

Brèves économiques

Afrique de l'Est et Océan Indien

Régional	Réunion entre le Président français et des dirigeants africains sur l'accès aux vaccins
Burundi	Nouveau projet de chemin de fer reliant la Tanzanie au Burundi, pour 1,9 Md USD
Comores	Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du port de Bwangoma relancés
Djibouti	<i>Pas de brève cette semaine</i>
Erythrée	<i>Pas de brève cette semaine</i>
Ethiopie	Lancement de la stratégie sur le secteur des transports et de la logistique
Kenya	Lancement du programme TWENDE pour répondre aux urgences dues à la sécheresse
Madagascar	Les douanes ambitionnent de réduire les délais de dédouanement
Maurice	Approbation d'un accord commercial avec l'Inde
Ouganda	La banque centrale de l'Ouganda (BoU) prolonge les mesures d'allègement du crédit
Rwanda	Le Rwanda et la Chine signent un accord de subvention et une exemption de dette
Seychelles	Adoption d'une réforme fiscale pour garantir le retrait de la liste noire de l'UE
Somalie	La Somalie interdit les rassemblements publics pour lutter contre la covid-19
Soudan	Dévaluation de 85% et flottement administré du SDG
Soudan du Sud	Le Soudan du Sud retrouve son droit de vote aux Nations unies
Tanzanie	L'Union Européenne accorde une subvention de 111,5 MEUR

Actualités Régionales

Covid-19 : évolution de la situation sanitaire.

Après s'être stabilisé la semaine précédente, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires dans la zone AEOI augmente à nouveau cette semaine (+ 11 721 contre + 9 013) alors que le rythme mondial ralentit fortement pour la 4^{ème} semaine consécutive (- 11 %). En Ethiopie, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires connaît une forte augmentation (+ 6 153 contre + 4 251). Pour la 3^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue au Rwanda et atteint 721 contre 930 et 1 219 les 2 dernières semaines. Au Soudan du Sud, la situation se détériore pour la 5^{ème} semaine consécutive avec 1 107 nouveaux cas (contre 394 au 07/02).

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	7/2	14/2	21/2	7/2	14/2	21/2
Burundi	1 723	1 824	2 031	3	3	3
Comores	3 086	3 332	3 490	108	128	143
Djibouti	5 941	5 968	6 022	63	63	63
Erythrée	2 326	2 429	2 685	7	7	7
Ethiopie	141 453	145 704	151 857	2 145	2 181	2 271
Kenya	101 690	102 792	103 993	1 776	1 795	1 817
Madagascar	19 065	19 360	19 598	281	285	292
Maurice	584	595	603	10	10	10
Rwanda	16 337	17 267	17 988	217	236	247
Seychelles	1 504	1 892	2 328	6	8	10
Somalie	4 854	5 092	5 899	134	148	194
Soudan du Sud	4 355	5 310	6 417	65	74	85
Soudan	29 765	29 933	30 128	1 835	1 849	1 864
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	39 821	40 019	40 199	327	328	333
Total AEOI	373 013	382 026	393747	6 998	7 136	7 360

* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril.

Réunion entre le Président français et des dirigeants africains sur l'accès aux vaccins. Le Président Emmanuel Macron s'est entretenu avec des dirigeants africains et de l'Union africaine pour faire le bilan sur la campagne de vaccination en Afrique, jugée lente. Les propositions françaises ont été les suivantes : octroyer un mandat commun à l'OMS et à l'OMC pour lever les barrières à l'accès au vaccin, considéré comme un bien commun et réserver 5 % des vaccins européens et américains aux pays en développement. Afin d'accélérer cette campagne, les pays du G7 ont décidé d'apporter un soutien supplémentaire de 4 Mds USD aux 7,5 Mds USD déjà octroyés dans le cadre du dispositif ACT-A et la facilité COVAX.

Actualités pays

BURUNDI

Un nouveau projet de chemin de fer reliant la Tanzanie au Burundi, pour 1,9 Md USD. Dans le cadre de la coopération régionale, la *Central Corridor Transit Transport Facilitation Agency* (CCTTFA) a pour mission de mettre en place un couloir de communication en Afrique de l'Est pour assurer un accès à l'Océan Indien aux pays enclavés. A cet effet, la Tanzanie et le Burundi ont annoncé la construction d'une ligne de chemin de fer de 190 km reliant Isaka (Tanzanie) à Musongati (Burundi). L'objectif est de désenclaver le Burundi et d'améliorer ses exportations minières via les ports tanzaniens. Une levée de fonds de 1,9 Md USD constitue la première étape du projet.

COMORES

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du port de Bwangoma relancés. Une délégation composée du ministre des transports et du ministre de l'aménagement du territoire et de la production s'est rendue le 20 février au port de Bwangoma, à Moheli, en présence du gouverneur de l'île dans le cadre du démarrage des travaux de réhabilitation et d'agrandissement du port par l'entreprise chinoise CGC. Ces travaux évalués à 0,3 M€ vont prendre fin au mois de juillet prochain. Le ministre des transports a remercié la Banque mondiale pour les 40 M USD mobilisés pour la construction des trois autres ports pour faciliter la connectivité entre les îles : Shindini à La Grande Comore, Hoani à Moheli et Bimbini à Anjouan.

DJIBOUTI

Pas de brève cette semaine

ERYTHREE

Pas de brève cette semaine.

ETHIOPIE

Lancement de la stratégie sur le secteur des transports et de la logistique. La ministre des Transports a lancé le *Transport Sector Perspective Plan* (2020-2030) fin janvier. Cette stratégie décennale vise à améliorer la performance logistique du pays tout en développant ses infrastructures (routières, ferroviaires, aéroportuaires). Elle repose sur 10 piliers dont les plus importants sont les suivants : i) l'augmentation de la compétitivité du secteur logistique, ii) l'intégration des services numériques, iii) l'intervention du secteur privé à travers des projets de partenariats public-privé, notamment dans les infrastructures routières. Afin de rendre le secteur logistique - dominé par l'entreprise étatique *Ethiopian Shipping and Logistics Services Enterprise* - plus attractif et plus compétitif, le gouvernement s'est engagé depuis 2018 dans un processus d'ouverture du marché, qui reste toutefois partiel à ce stade.

KENYA

Lancement du programme TWENDE pour répondre aux urgences dues à la sécheresse. Financé par le Fond vert pour le climat et porté par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), le projet TWENDE (*Towards Ending Drought Emergencies: Ecosystem Based Adaptation in Kenya's Arid and Semi-Arid Rangelands*) vise à réduire le coût de la sécheresse induite par le changement climatique en augmentant notamment la résilience du secteur de l'élevage dans des écosystèmes restaurés et efficacement gérés. Le projet permettra la restauration de 500 000 hectares de pâturages dans 11 comtés arides du Kenya, et le renforcement de capacité d'institutions de comtés et communautaires. L'Afrique de l'Est est extrêmement vulnérable au changement climatique et la sécheresse y est l'une des principales conséquences observées (les zones arides et semi-arides couvrent 80 % du territoire kényan, avec environ 30 % de la population nationale).

MADAGASCAR

Les douanes ambitionnent de réduire les délais de dédouanement. Lors d'un atelier de l'Observatoire des délais de dédouanement (ODD), le directeur général des douanes a fixé comme objectif la réduction des délais de dédouanement. Mise en place depuis 2011 et déployé sur huit sites, l'observatoire est chargé d'identifier les points de blocages dans la chaîne et de proposer des solutions appropriées. Le délai moyen était de 15 jours en 2020 contre 17 jours en 2011. L'objectif est de réduire à 7 jours le délai de dédouanement d'ici 2023.

Le cabinet Bearing Point sélectionné pour l'assistance à la Banque centrale pour la mise en place de l'e-ariary. La Banque centrale de Madagascar a sélectionné le 18 février dernier le cabinet de conseil Bearing Point pour négocier le contrat relatif à la mise en place du projet d'e-ariary. En cas de réussite du projet, il est prévu que l'e-ariary soit déployé sous la forme d'une monnaie digitale mise à disposition du public en complément des billets de banque en tant que moyen de paiement sécurisé.

MAURICE

Approbation d'un accord commercial avec l'Inde. Le gouvernement indien a approuvé le 17 février la signature du *Comprehensive Economic Cooperation and Partnership Agreement (CECPA)*, accord commercial entre l'Inde et Maurice. Cet accord couvre le commerce des marchandises et des services, les règles d'origine, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, le règlement des différends, la circulation physique des personnes, les télécommunications, les services financiers, les procédures douanières. Maurice bénéficiera d'un accès préférentiel sur le marché indien pour 615 produits (notamment sucre, poisson, boisson alcoolisée, vêtements, matériel médical).

UGANDA

La banque centrale de l'Ouganda (BoU) prolonge les mesures d'allègement du crédit. En avril 2020, la BoU avait mis en place, pour une durée d'un an, des mesures d'allègements du crédit (*Credit Relief Measures - CRM*) visant à réduire l'impact économique de la Covid-19 et préserver la stabilité financière. Ces mesures ont permis aux emprunteurs, dont l'activité a été négativement impactée par la pandémie, de demander une restructuration de leurs prêts, jusqu'à deux fois, dans un délai d'un an à compter du 1er avril 2020. Etant donné la baisse de la croissance trimestrielle de décembre (2,6%) comparée à celle de septembre (9,2%), et à la demande des entreprises, le gouvernement a décidé de prolonger ces mesures pour six mois à partir du 1er avril 2021. Cette décision s'accompagne du maintien du taux de la banque centrale à 7% ainsi que de la poursuite des mesures de soutien à la liquidité, en faveur des établissements de crédits, aux banques commerciales et aux institutions financières. Ce faible taux devrait permettre une réduction des taux d'intérêts appliqués par les banques commerciales et stimuler ainsi la demande de

crédit. Néanmoins, cette année, les taux d'intérêts commerciaux sont restés élevés, malgré les mesures, atteignant en moyenne 18% par an.

RWANDA

Le Rwanda et la Chine signent un accord de subvention et une exemption de dette. Le 19 février, le gouvernement rwandais et la République populaire de Chine ont signé un accord de coopération économique et technique pour un don d'une valeur d'environ 60MUSD. L'accord a été signé par Uzziel Ndagijimana, le ministre rwandais des finances et de la planification économique et Rao Hongwei, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine au Rwanda. Les deux autorités ont également signé un accord d'annulation de dette d'une valeur de 6 MUSD. La Chine soutient déjà le pays dans le secteur des transports, agriculture, santé, éducation et énergie, avec une coopération qui s'était intensifiée depuis la visite présidentielle chinoise au Rwanda en 2018.

SEYCHELLES

Adoption d'une réforme fiscale pour garantir le retrait de la liste noire de l'UE. Les Seychelles ont adopté une nouvelle législation pour réformer leur régime fiscal afin de garantir que le pays soit retiré de la liste des juridictions non coopératives en matière fiscale de l'Union européenne au plus tard cette année. La nouvelle législation doit garantir que l'exonération d'impôt pour les revenus étrangers et les grandes entreprises soit convenablement ciblée. Le secrétaire d'Etat aux finances, Patrice Payet a mis en avant les mesures prises relatives à la définition de l'établissement stable pour l'aligner sur les modèles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des Nations Unies. Une fois que la législation entrera en vigueur, les Seychelles demanderont un échange d'informations supplémentaire à l'OCDE pour une nouvelle évaluation en avril.

SOMALIE

La Somalie interdit les rassemblements publics pour lutter contre la covid-19. Le Ministre de la Sécurité a annoncé mardi 23 février l'interdiction de tout rassemblement public, alors que le pays comptait 6 246 cas de covid-19 et 208 décès. Le Ministère de la Santé avait récemment ordonné le port du masque dans l'espace public, après une augmentation importante des cas de covid-19 durant le mois de février. Cette décision intervient également après que plusieurs opposants ont appelé à la tenue de manifestations à Mogadiscio ce vendredi contre le report des élections annoncé par le Président Mohamed Abdullahi « Farmaajo ». Le 19 février, les manifestations dans la capitale avaient conduit à des échanges de coups de feu, sans que leur origine ait été clairement identifiée.

SOUDAN

Dévaluation de 85% et flottement administré du SDG. Ce dimanche 21 février, la Banque centrale du Soudan a annoncé, avec effet immédiat, le passage à un régime de change flottant administré avec une marge de plus ou moins 5%, unifiant ainsi le taux officiel et le taux parallèle. Le taux retenu a été de 375 SDG/\$ alors que le taux officiel fixe était jusqu'alors de 55 SDG/\$. Cette décision, qualifiée de courageuse, a été bien accueillie par les organisations et la communauté internationales et par la majeure partie de la communauté d'affaires et par la population, du moins sur les réseaux sociaux, mais a suscité aussi quelques réactions contraires venant non seulement de l'opposition mais aussi de certains membres des FFC. Cette mesure ne met, en aucun cas, fin à la crise de devises que connaît le pays depuis ces dernières années. Il faudra sans doute attendre quelques semaines, voire quelques mois, afin de savoir si cette mesure a porté ses fruits. Il s'agissait sans aucun doute, après la levée des subventions sur les hydrocarbures, du principal point bloquant dans la mise en œuvre du programme SMP du FMI lancé en septembre dernier.

SOUDAN DU SUD

Le Soudan du Sud retrouve son droit de vote aux Nations unies. L'article 19 de la Charte des Nations unies prévoit « une suspension du droit de vote à l'Assemblée générale pour tout pays dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées ». Un mois après s'être vu retirer son droit de vote, le Soudan du Sud a pu le recouvrer jeudi dernier en réglant, auprès des Nations Unies, ses 22 804 dollars d'arriérés de paiement nécessaires à son rétablissement.

TANZANIE

L'Union Européenne accorde une subvention de 111,5 MEUR. Le 16 février à Dodoma, le secrétaire permanent du ministère des finances et du plan, Dotto James et l'ambassadeur de l'Union européenne en Tanzanie, Manfredo Fantì, ont signé un mémorandum d'entente pour cette subvention dont bénéficieront la Tanzanie continentale et Zanzibar. Elle permettra le financement de six projets : améliorer les performances du secteur de l'énergie (34 MEUR), développer l'utilisation de combustibles domestiques durables (29 MEUR), améliorer l'environnement des entreprises et promouvoir l'innovation (22,6 MEUR), développer la chaîne de valeur apicole (9,8 MEUR), renforcer l'utilisation de produits phytosanitaires (9,8 MEUR) et permettre la mise en place technique de cette coopération (3,5 MEUR). L'Union Européenne a déjà décaissé 23 MEUR comme première tranche de la subvention.

Des amendes totalisant 13,6 MEUR pour six entreprises de télécoms accusées d'avoir réalisé de piètres performances de service. Selon l'autorité de régulation du secteur *Tanzania Communications Regulatory Authority* (TCRA), les entreprises n'ont pas respecté les normes liées à la qualité des services de télécommunications au cours du dernier trimestre de l'année 2020. Les amendes suivantes ont ainsi été imposées : Airtel (4 MEUR), Tigo (4,6 MEUR), Halotel (1,2 MEUR), Vodacom (2,8 MEUR), Zantel (356 000 EUR), TTCL (463 000). Le régulateur a précisé que l'amende ne serait pas payée au gouvernement mais que son montant devrait être investi au sein de l'entreprise d'ici 90 jours afin d'améliorer la qualité du service.

CONTACTS

SER de NAIROBI

Kenya, Somalie, Burundi

Page pays : [Kenya](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN Jerome.BACONIN@dgtresor.gouv.fr



SE de TANANARIVE

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr



SE D'ADDIS ABEBA

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr



SE de KAMPALA

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr



SE DE DAR ES SALAM

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Philippe GALLI Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr



SE de KHARTOUM

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS Rafael.SANTOS@dgtresor.gouv.fr



AMBASSADE DE FRANCE AU RWANDA

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

Contact : Lina BEN HAMIDA lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

